



REGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS RICHELIEU

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Régie de l'Aqueduc Intermunicipale du Bas Richelieu tenue à son siège social au 737 du Chemin des Patriotes à Saint-Denis-sur-Richelieu, ce mercredi 13 mars 2019 à 18h00.

SONT PRESENTS Madame Chantal Denis, mairesse, municipalité St-Antoine-sur-Richelieu
Madame Ginette Thibault, mairesse, municipalité St-Denis-sur-Richelieu
Monsieur Marc Lavigne, maire, municipalité St-Charles-sur-Richelieu
Monsieur Michel Robert, maire, municipalité St-Marc-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale, maire, municipalité St-Mathieu de Beloeil

Madame Danielle Duchesne, adjointe administrative
Monsieur Luc Brouillette, directeur général et secrétaire-trésorier

INVITÉS : Madame Julie Perron, RCGT (Point 2 seulement)
Monsieur Bernard Grandmont, RCGT (point 2 seulement)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte et présidée à 18h00 par Monsieur Marc Lavigne, président
Monsieur Luc Brouillette fait fonction de secrétaire de la réunion et aucun public n'est dans l'assistance.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation des états financiers
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 février 2019
4. a) Rapport sur la qualité de l'eau / Février 2019
b) Rapport de fuites / Février 2019
5. Comptes à payer – Février 2019
6. Règlement #2019 – Règlement établissant la rémunération du président et les membres du conseil
d'administration de la Régie d'Aqueduc du Bas Richelieu
7. Embauche – Préposé à l'entretien
8. Suivi compte à recevoir
9. Suivi des dossiers
10. Octroi de contrat – Mandat d'ingénierie pour mise à niveau de l'usine.
11. Période de questions
12. Levée de la séance

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'assemblée ayant été dûment convoquée

2019.03.018 Il est proposé par: Monsieur Michel Robert
appuyé par: Madame Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2. **PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport de vérification de Raymond Chabot, Grant Thornton;

2019.03.019 Il est proposé par: Monsieur Normand Teasdale
appuyé par: Monsieur Michel Robert

Et résolu à l'unanimité que les membres du conseil d'administration acceptent, tel que présenté, le rapport financier de la Régie de l'Aqueduc Intermunicipale du Bas Richelieu, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 13 FÉVRIER 2019**

2019.03.019 Il est proposé par: Monsieur Michel Robert
appuyé par: Madame Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2018, soit accepté, tel que présenté, avec dispense de lecture. Le président s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

3. a) **RAPPORT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU / FÉVRIER 2019**

Le conseil d'administration discute du rapport présenté.

b) **RAPPORT DE FUITES / FÉVRIER 2019**

Le conseil d'administration discute du rapport présenté.

4. **COMPTES À PAYER / FÉVRIER 2019**

2019.03.020 Il est proposé par : Monsieur Normand Teasdale
appuyé par: Monsieur Michel Robert

Et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de février 2019 représentant la somme de cent cinquante-six mille deux cent trente-cinq dollars et dix-neuf cents (156 235.19\$) soient acceptés et payés en totalité, et ce, avec dispense de lecture. Le président de l'assemblée s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

5. **RÈGLEMENT #2019 – RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT ET LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'AQUEDUC DU BAS RICHELIEU.**

Reporté à une prochaine assemblée

6. EMBAUCHE – PREPOSE A L'ENTRETIEN

2019.03.021 Il est proposé par: Madame Ginette Thibault
appuyé par: Monsieur Michel Robert

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à procéder à l'embauche de M. Étienne-Laurent Jalbert au poste de préposé à l'entretien.

7. SUIVI DES COMPTES À RECEVOIR

Le conseil d'administration prend connaissance du rapport de suivi des comptes à recevoir en date du 13 mars 2019.

8. SUIVI DES DOSSIERS

Le conseil d'administration prend connaissance du rapport de suivi des dossiers majeurs en date du 5 mars 2019 présenté par le directeur général.

9. OCTROI DE CONTRAT – MANDAT D'INGÉNIERIE POUR MISE A NIVEAU DE L'USINE

CONSIDÉRANT les résultats de l'ouverture des soumissions réalisée le 28 février 2019 suite à l'appel d'offres public numéro 2019-01 pour les services d'ingénierie du projet de mise à niveau de l'usine de l'AIBR.

CONSIDÉRANT que la firme GBi Experts-Conseils inc. est celle qui a obtenu le plus haut pointage lors de cet appel d'offres.

Tetra Tech QI inc. : 0.88
Les Services EXP inc. : 0.99
Stantec Experts-conseils Ltée : 1.24
WSP Canada inc. : 1.12
Consortium AXOR-FNX : 0.84
GBi Experts-Conseils inc. : 1.86

2019.03.022 Il est proposé par: Monsieur Michel Robert
appuyé par: Madame Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité d'octroyer un contrat à la firme GBi Experts-Conseils inc. au montant de 370 000\$ + taxes pour la réalisation des activités 1 à 6 décrites au bordereau de soumission.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée au conseil d'administration.

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2019.03.023 Il est proposé par: Monsieur Normand Teasdale
appuyé par: Monsieur Michel Robert

Et résolu à l'unanimité que la présente séance soit déclarée close à 19h06.